

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS & SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX
CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 3 Octobre 2017

INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2017



Contact : Pascal MULLER (03 88 60 84 00) / p.muller@grands-moulins-de-strasbourg.fr

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS & SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX
CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 3 Octobre 2017

SOMMAIRE

<u>Page 3</u>	Déclaration de la personne physique assumant la responsabilité de l'information financière semestrielle
<u>Page 4</u>	Rapport d'activité au 30 juin 2017
<u>Page 9</u>	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle au 30 juin 2017
<u>Page 12</u>	Comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2017
<u>Page 16</u>	Annexe des comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2017



GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS & SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX
CODE ISIN : FR0000064180

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE LA REDACTION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

(En application des articles 222-3 et 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers)

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Les comptes consolidés semestriels condensés présentés dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux.

Fait à Strasbourg, le 3 Octobre 2017

Bertrand LEARY

Président Directeur Général

de GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.



GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS & SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX
CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 3 Octobre 2017

RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2017

(Document présenté en milliers, sauf nombre d'actions et données d'actions)



1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE

Le groupe opère principalement dans le domaine de la meunerie, essentiellement sur les marchés Français Allemands et hors CEE. L'activité sur ce métier est très concurrentielle.

Le 2^{ème} pôle d'activité est constitué par la fabrication de pâte d'arachide. C'est un marché mature à faible croissance. Son niveau d'activité est stable.

Le 3^{ème} pôle d'activité est représenté par la Malterie qui dispose d'un outil de production qui reste saturé à ce jour. Cette activité est portée par la société SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE dont les titres sont mis en équivalence.

Le 4^{ème} pôle d'activité est représenté par l'activité de négoce de produits alimentaires. Celle-ci reste marginale d'une année sur l'autre sans que de sérieuses perspectives puissent être envisagées en termes de développement, justifiant la mise en sommeil de la filiale GMS NEGOCE ALIMENTAIRE qui porte cette activité.

2. CONTRIBUTION DES SOCIETES DU GROUPE AU CHIFFRE D'AFFAIRES ET AU RESULTAT

2.1. CONTRIBUTION AU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les contributions de chaque société du groupe au chiffre d'affaires consolidé sont les suivantes :

Part de chiffre d'affaires en K€	1er semestre 2017	1er semestre 2016	Ecart 2017/2016
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	30	2	29
EUREXPAN	-	-	-
GMS MEUNERIE	50 445	50 681	(236)
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	59	62	(3)
GMS ALIMENTAIRE	3 276	3 205	71
GRANDS MOULINS AUBRY	302	190	112
RHEINTAL MÜHLE GmbH	13 503	14 932	(1 429)
REISS-MÜHLE GmbH	3 460	3 325	135
SCI PORT DU RHIN	-	5	(5)
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	8 681	8 769	(88)
LA FOURNEE DU BOULANGER	122	127	(5)
MOULINS DELIGNE	13 241	11 545	1 696
DBP ILE DE FRANCE	-	-	-
MOULINS BROCHET	8 021	7 682	339
SCI LA FORGE	12	-	12
MINOTERIE ESTAGER	4 267	4 386	(119)
	105 419	104 911	508

D'une manière générale, les prix moyens de ventes des farines vendues ont suivies l'évolution à la baisse des cours des blés. Le phénomène est particulièrement visible chez RHEINTAL MUHLEN.

A contrario, des moulins tels que Moulins DELIGNE ont vu leur niveau d'activité progresser fortement entre le premier semestre 2016 et le premier semestre 2017.

2.2. CONTRIBUTION AU RESULTAT

La perte consolidée du groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG (part du groupe) s'élève au 30 juin 2017 à (1.552) K€ après (1.770) K€ de dotations aux amortissements.

Les contributions de chaque société du groupe au résultat consolidé part du groupe sont les suivantes :

Part de résultat en K€	1er semestre 2017	Dont part amortissements 2017	1er semestre 2016	Dont part amortissements 2016	Ecart 2017/2016
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	(422)	(564)	(3 100)	(618)	2 678
EUREXPAN	(1)	-	2	-	(3)
GMS MEUNERIE	(1 066)	(44)	(8 681)	(44)	7 615
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	(3)	-	(958)	-	955
GMS ALIMENTAIRE	103	(12)	208	(13)	(105)
GRANDS MOULINS AUBRY	107	(38)	28	(40)	79
RHEINTAL MÜHLE GmbH	(134)	(100)	302	(111)	(435)
MÜHLENWERKE Gbr	95	(160)	184	(41)	(90)
REISS-MÜHLE GmbH	36	(59)	146	(60)	(111)
SCI PORT DU RHIN	(0)	-	4	-	(4)
FARINVEST	47	-	-	-	47
S.M.D. PARTICIPATIONS	(97)	(112)	(3 270)	(112)	3 174
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	(148)	(144)	86	(137)	(234)
LA FOURNEE DU BOULANGER	(21)	(9)	(12)	(9)	(9)
MOULINS DELIGNE	(457)	(227)	(135)	(255)	(322)
DBP ILE DE FRANCE	-	-	(1)	-	1
SCI AVENIR	2	(1)	3	(1)	(0)
MOULINS BROCHET	53	(160)	137	(179)	(84)
SCI LA FORGE	35	(36)	28	(36)	7
SCI LES BELLES OUVRIERES	(11)	(4)	(6)	(4)	(4)
MINOTERIE ESTAGER	58	(101)	96	(172)	(38)
SOCIETE MALTERIES D'ALSACE	221	-	581	-	(361)
LES MEULES DES FLANDRES	1	-	0	-	1
FARINES TRANS OUEST	8	-	7	-	1
TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES	16	-	31	-	(15)
PÔLE LES MOULINS PYRENEENS	23	-	(3)	-	27
	(1 553)	(1 770)	(14 323)	(1 831)	12 770

Il est rappelé que le résultat de la holding GMS intégrait au 1^{er} semestre 2016 les effets de la cession de l'immeuble situé Avenue d'Iéna à Paris (à hauteur de 9,6 M€) ainsi que celui de la décision de condamnation de l'Autorité de la Concurrence sur la question d'une entente présumée des meuniers franco-allemands sur le marché de la farine en sachet (représentant un impact de 6,7M€).

Les contributions 2016 des sociétés GMS, GMS MEUNERIE, GMS NEGOCE ALIMENTAIRE et SMDP étaient par ailleurs également impactées par les effets des dépréciations additionnelles constatées au titre d'un risque de perte sur les créances export couvertes par la garantie SOFRACAL.

3. DESCRIPTION DE L'EVOLUTION PREVISIBLE DE L'ACTIVITE DU GROUPE

3.1. GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

La holding du groupe poursuit les investissements nécessaires au renouvellement des outils mis en location gérance auprès de sa principale filiale GMS MEUNERIE. On ne relève pas d'investissement significatif sur ce semestre en dehors du versement d'avances et acomptes sur commandes de matériels et outillages pour 985 K€ relatifs à de nouvelles lignes de production.

3.2. POLE MEUNERIE

Malgré de bonnes perspectives commerciales, l'activité meunière du groupe se voit impacter par la qualité des blés de la récolte 2016 utilisés à compter du dernier trimestre 2016. Indépendamment de leur coût élevé, leur piètre qualité impacte

sensiblement le rendement de la plupart des moulins situés dans le nord de la France, expliquant la dégradation de la rentabilité de la filière.

La campagne 2017, de bien meilleure qualité, permet d'envisager un retour à l'équilibre sur le second semestre 2017.

Le pôle meunier est constitué des structures suivantes :

- GMS MEUNERIE
- GRANDS MOULINS AUBRY
- MOULINS REUNIS DE LA SARTHE
- LA FOURNEE DU BOULANGER
- FARINES TRANS OUEST (MEE)
- MOULINS DELIGNE
- TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES (MEE)
- RHEINTAL MÜHLEN GMBH
- REISS-MÜHLE GMBH
- MOULINS BROCHET
- MINOTERIE ESTAGER
- LES MEULES DES FLANDRES (MEE)
- PÔLE LES MOULINS PYRENEENS constitué des structures suivantes
 - MINOTERIE MERCIER CAPLA (MEE)
 - LA TOULOUSAIN DES FARINES (MEE)
 - BOULANGERIE DU MOULIN (MEE)
 - BOULANGERIE MOULIN DE LA COTE DES ROSES (MEE)
 - FARINES TRANS SUD (MEE)

3.3. AUTRES ACTIVITES DU GROUPE

Pour les autres sociétés du groupe, parmi lesquelles figurent essentiellement les sociétés SMA et GMS ALIMENTAIRE, l'activité est globalement linéaire et le second semestre de l'année 2017 est attendu en phase avec le premier.

4. ELEMENTS SIGNIFICATIFS DU PREMIER SEMESTRE 2017

4.1. ACCORD CONCLU AVEC LA DCST DANS LE CADRE DU LITIGE AVEC L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE

Dans l'attente de la décision finale sur la question des griefs 2 et 3 dans le cadre du litige qui oppose les principaux meuniers français à l'Autorité de la Concurrence (cf. à ce sujet la note 3.7), un accord a été conclu avec la Direction des créances spéciales du trésor en janvier 2017 qui prévoit un règlement de 25 K€ tous les deux mois à compter du 17 février 2017.

Cet échéancier provisoire est mis en place jusqu'à la décision de la Cour d'Appel attendu en 2018.

4.2. EVENEMENTS IMPACTANT LA PERFORMANCE DES MOULINS AU COURS DU 1^{er} SEMESTRE 2017

- **Effet de la qualité de la campagne des blés 2016 sur la rentabilité des moulins**

La piètre qualité des blés de la campagne 2016 s'est traduite pour les moulins par des pertes en termes de taux de rendement pouvant aller de 1 à 4 points sur certains sites ; leur importance dépendant essentiellement de la localisation des sites de production, les moulins situés au sud de la France n'étant que très peu impactés par le phénomène.

Cet évènement explique l'essentiel de la contre-performance des principaux moulins du groupe. Ses effets impactent la rentabilité du groupe jusqu'en juillet-août 2017, compte tenu de l'utilisation progressive des blés de la nouvelle campagne.

- **Evolution du cours du dollars**

Compte tenu du niveau d'activité à l'export, les lignes à disposition de la société n'ont pas permis de couvrir tous les contrats signés en \$. Du fait d'une évolution défavorable du cours \$/€ sur la période, le 1er semestre 2017 a été impacté par des pertes de change à hauteur d'environ 500 K€.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS

NEANT

6. TRANSACTIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

Une description des transactions avec les parties liées est disponible dans la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2017. Au cours des six premiers mois 2017, le groupe n'a pas identifié d'autres transactions significatives avec les parties liées.

7. INFORMATION SUR LES RISQUES

- Risque de liquidité :

Sanction de l'Autorité de la concurrence : cf. à ce sujet le point 3.7 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés au 30 juin 2017.

Covenants : certains des emprunts souscrits intègrent des clauses de covenants. Ces clauses sont caduques compte tenu des termes de la syndication qui organise l'endettement du groupe.

- Risque de change :

Certaines filiales procédaient à des ventes à l'exportation libellées en dollars US. Sur ces opérations, la politique du groupe consistait à recourir à une couverture par une prise de position sur les marchés à terme. Cette politique de couverture du groupe était néanmoins limitée au niveau des lignes de dérivés de change mises à disposition par ses partenaires bancaires. Celle-ci ne permettant pas de couvrir l'intégralité des besoins des filiales exportatrices en termes de couverture, générant des pertes de change conséquentes compte tenu de l'évolution récente du dollars (cf. point 4.2), il a été décidé de négocier dorénavant auprès des clients export des paiements en euros.

- Risque de recouvrement des créances clients :

Outre les risques liés aux difficultés de recouvrement des créances clients africaines couvertes par la garantie SOFRACAL, le groupe GMS opère dans des pays pouvant présenter des risques de crédit. L'activité Export Tiers représente près de 17% de l'activité du groupe à fin juin 2017.

- Risque de taux : néant

- Risque juridique : La plupart des marques utilisées par le groupe ont fait l'objet de dépôt sur les zones géographiques où celles-ci sont utilisées.

- Risque lié à l'évolution des cours des matières premières :

Les impacts des évolutions sensibles des cours des blés sont limités par la politique de couverture systématique au physique lors de la conclusion de contrats de ventes de farines. L'impact en termes de BFR reste également limité compte tenu d'une compensation de l'évolution des niveaux des stocks par celle des encours fournisseurs. Dans l'hypothèse où des couvertures de cours de matières premières étaient rendues nécessaires par les durées des contrats signés avec ses clients ou du fait de demandes spécifiques de clients en la matière, le groupe a la possibilité de souscrire des outils OTC directement auprès d'un établissement bancaire. Il s'est également assuré l'obtention d'outils de couvertures par l'intermédiaire des coopératives auprès desquelles il s'approvisionne.

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS & SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX
CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 3 Octobre 2017

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE



Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Grands Moulins de Strasbourg

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Grands Moulins de Strasbourg, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 3.3 « Autres actifs financiers » et 3.4 « Créances clients » qui rappellent la traduction comptable des risques liés au recouvrement des créances export faisant l'objet de la garantie accordée par SOFRACAL, et en particulier les dépréciations constatées à hauteur de 10 M€ sur les créances clients et 7,5 M€ sur les comptes courants depuis l'exercice 2016.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Strasbourg et Eckbolsheim, le 2 octobre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

**Institut Européen d'Audit
et de Conseils**

Gilles Contesse
Associé

Yves Mack
Associé

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS & SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX
CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 3 Octobre 2017

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES ARRETES AU 30 JUIN 2017

(Document présenté en milliers, sauf nombre d'actions et données d'actions)



BILAN CONSOLIDE DU GROUPE GRANDS MOULINS DE STRASBOURG (ACTIF/PASSIF)

BILAN ACTIF	30.06.17	31.12.16	Référence Note
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles (hors droits de mouture)	8 302	8 314	
Droits de mouture	16 947	17 590	<i>note n° 3.1</i>
Immobilisations corporelles	18 819	18 952	
Immeubles de placement	95	95	
Participations mises en équivalence	8 611	8 307	<i>note n° 3.2</i>
Autres actifs financiers	18 089	17 791	<i>note n° 3.3</i>
Impôts différés actif	6 094	5 901	
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	76 957	76 951	
ACTIFS COURANTS			
Stocks	11 739	12 367	
Clients	35 230	32 659	<i>note n° 3.4</i>
Autres débiteurs	6 412	7 818	<i>note n° 3.5</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 033	4 919	
TOTAL ACTIFS COURANTS	57 414	57 763	
TOTAL DES ACTIFS	134 371	134 714	

BILAN PASSIF	30.06.17	31.12.16	Référence Note
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	3 000	3 000	
Réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	24 256	34 813	
Résultat de la période	(1 552)	(10 040)	
Intérêts minoritaires	1 448	1 787	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	27 151	29 561	
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts & dettes financières (Part à + 1 an)	14 295	17 299	<i>note n° 3.6</i>
Provision pour pension et avantages assimilés	2 125	2 220	<i>note n° 3.7</i>
Autres provisions	3 599	3 665	<i>note n° 3.7</i>
Impôts différés passif	2 080	2 017	
Autres passifs non courants	12 711	12 540	<i>note n° 3.8</i>
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	34 808	37 740	
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs	31 012	25 887	
Emprunts & dettes financières (Part à - 1 an)	27 756	29 941	<i>note n° 3.6</i>
Autres passifs courants	13 644	11 584	<i>note n° 3.9</i>
TOTAL PASSIFS COURANTS	72 412	67 413	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	134 371	134 714	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

COMPTE DE RESULTAT	30.06.17	30.06.16	Référence Note
Chiffre d'affaires	105 419	104 911	
Autres produits de l'activité	0	0	
Total produits	105 419	104 911	100,0%
Achats consommés	(70 235)	(67 557)	-64,4%
Variation de stocks produits finis & en cours de production	(480)	1 009	1,0%
Charges du personnel	(10 000)	(9 950)	-9,5%
Charges externes	(20 582)	(22 110)	-21,1%
Impôts et taxes	(3 085)	(2 974)	-2,8%
Dotations aux amortissements	(1 770)	(1 831)	-1,7% <i>note n° 3.10</i>
Dotations aux provisions	(1 421)	(1 564)	-1,5% <i>note n° 3.10</i>
Autres produits et charges opérationnels courants	1 127	1 153	1,1%
Résultat opérationnel courant	(1 028)	1 087	1,0%
Autres produits opérationnels	169	9 681	9,2% <i>note n° 3.11</i>
Dépréciation s/créances export - Effet décision TC du 23/01/15	0	(9 530)	-9,1% <i>note n° 3.4</i>
Autres charges opérationnelles	(73)	(6 654)	0,0% <i>note n° 3.11</i>
Résultat opérationnel	(931)	(5 416)	-5,2%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	78	103	0,1%
Coût de l'endettement financier brut	(928)	(1 051)	-1,0%
Coût de l'endettement financier net	(850)	(948)	-0,9%
Dépréciation sur compte courant - Effet décision TC du 23/01/15	0	(7 390)	-7,0% <i>note n° 3.4</i>
Autres produits financiers	172	1 343	1,3%
Autres charges financières	(555)	(897)	-0,9%
Charge d'impôts	75	(3 192)	-3,0%
Résultat net des sociétés intégrées	(2 089)	(16 500)	-15,7%
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	292	636	0,6%
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	(1 797)	(15 864)	-15,1%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0,0%
Résultat net	(1 797)	(15 864)	-15,1%
Part du groupe	(1 552)	(14 323)	
Intérêts minoritaires	(244)	(1 541)	
Résultat net part du groupe par action	(18,51 €)	(170,78 €)	
Résultat net dilué part du groupe par action	(18,51 €)	(170,78 €)	
ETAT DU RESULTAT NET GLOBAL	30.06.17	30.06.16	Référence Note
Résultat net part du groupe	(1 552)	(14 323)	
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (R)	0	(4 092)	
Réévaluation des immobilisations (R)	(584)	(309)	
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (NR)	76	(89)	
Réévaluation immeubles placement (R)	0	0	
Total des gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part du groupe	(508)	(4 490)	
Résultat net et gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part du groupe	(2 061)	(18 813)	
Résultat net et gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	(336)	(1 625)	
Résultat net et gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres	(2 396)	(20 438)	

Les agrégats de l'état du résultat net global sont présentés nets de l'effet d'impôt

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Total
Capitaux propres au 31.12.2015	3 000	6 251	18 504	14 214	41 969	2 938	44 907
● Résultat 2016	-	-	(10 040)	-	(10 040)	(1 195)	(11 234)
● Gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(4 502)	(4 502)	(65)	(4 567)
● Autres variations	-	-	346	-	346	109	455
Capitaux propres au 31.12.2016	3 000	6 251	8 810	9 712	27 774	1 787	29 561
● Résultat 2017	-	-	(1 552)	-	(1 552)	(244)	(1 797)
● Gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(508)	(508)	(91)	(599)
● Autres variations	-	-	(10)	0	(10)	(4)	(14)
Capitaux propres au 30.06.2017	3 000	6 251	7 248	9 204	25 703	1 448	27 151

La prise en compte de la valeur actualisée de droits de mouture, fournie par FRANCEAGRIMER, aboutit à l'enregistrement d'une diminution de leur valeur à l'actif du bilan consolidé d'un montant total de 693 K€ (dont 50 K€ concernant des sociétés mises en équivalence). Ce montant vient impacter directement les capitaux propres.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

EN K€	30.06.17	31.12.16
Résultat net des sociétés intégrées	- 2 089	- 12 541
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	1 974	19 951
- Variation des impôts différés	- 129	- 2 797
- Plus-values de cession	- 35	- 9 758
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées (1)	- 279	- 5 145
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	1 052
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)	4 805	3 637
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 527	- 456
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	- 1 574	- 1 571
Cession d'immobilisations	39	10 228
Evolution des prêts et autres immobilisations financières	286	1 558
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 249	10 216
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Apports en compte courant / Remboursement actionnaires	-	4 655
Emissions d'emprunts (hors crédit bail & location financière)	-	-
Remboursement d'emprunts (hors crédit bail & location financière)	- 3 512	- 7 940
Emission et remboursement d'emprunts (CB & LF)	- 38	- 154
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 3 551	- 12 750
Variations de trésorerie	- 273	- 2 990
Trésorerie d'ouverture	311	3 301
Trésorerie de clôture	38	311

(1) Flux nets de trésorerie générés par l'activité hors charges liées aux litiges ADLC

Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées retraitée	- 279	1 826
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	1 052
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité retraité	4 805	3 637
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 527	6 515

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité tient compte de l'évolution des dettes sur affacturage, présentées en note 3.6.

Les acquisitions d'immobilisations concernent principalement le versement d'acomptes sur commandes d'immobilisations pour 985 K€.

**ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS
CONSOLIDES CONDENSES**

Arrêtés au 30 Juin 2017

SOMMAIRE :

- 1. Principes d'établissement des comptes semestriels consolidés condensés**
- 2. Recours à des estimations**
- 3. Notes explicatives**
- 4. Périmètre de consolidation**
- 5. Faits significatifs et événements postérieurs**
- 6. Transactions réalisées avec les parties liées**
- 7. Information sectorielle**

1.1. Base de préparation

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales modifié par le règlement CE n°297/2008 du 11 mars 2008 ainsi que des règlements européens suivants sur les normes IAS/IFRS, les états financiers consolidés du Groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG (GMS) sont établis au 30 juin 2017 conformément aux normes comptables internationales. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (« International Financial Reporting Standards »), les IAS (« International Accounting Standards ») et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêt. Le référentiel appliqué est disponible sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les états financiers semestriels consolidés condensés au 30 juin 2017 (pour les six mois) sont établis conformément à la norme International Accounting Standard (IAS) 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les principes comptables appliqués par le Groupe pour établir les comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2017, sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2016, à l'exception des normes applicables obligatoirement pour la première fois au 1er janvier 2017. Ces principes comptables sont décrits dans le paragraphe "Principes Comptables" des comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Les comptes semestriels consolidés condensés ont été arrêtés par le Conseil d'administration des GMS en date du 2 octobre 2017. Ils sont présentés en milliers d'euros.

1.2. Principes comptables

Aucune norme, amendement ou interprétation nouvellement publié n'est d'application obligatoire pour l'établissement des états financiers semestriels 2017.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne, dont l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2017, n'ont pas donné lieu à une application anticipée par le Groupe. Cela concerne essentiellement les normes suivantes :

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence »
- IFRS 15 « Reconnaissance du revenu »
- Amendements à IFRS 15 « Clarifications à la norme IFRS 15 »
- IFRS 9 « Instruments financiers »
- Amendements à IAS12 « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre des pertes non réalisées »
- Amendements à IAS 7 « Disclosure initiative »
- Amendements à IFRS 2 « Classement et évaluation des paiements sur base d'actions »
- Améliorations annuelles Cycle 2014-2016 « Processus annuel d'amélioration des normes cycle 2014-2016 »
- Amendements à IAS 40 « Transferts d'immeubles de placement »
- IFRIC 22 « Paiement d'avance sur transactions en devises »

L'analyse de l'effet de l'application obligatoire des normes IFRS 9 et IFRS 15 est en cours d'évaluation par le groupe sans qu'à ce jour des impacts significatifs soient attendus ».

1.3. Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est à relever sur le 1^{er} semestre 2017.

1.4. Règles et modalités de consolidation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont identiques à ceux employés dans le cadre de l'arrêt au 31 décembre 2016,

La norme IFRS 10 définit le contrôle ainsi : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ». Le Groupe détient le pouvoir sur une entité lorsqu'elle a les droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité.

L'appréciation du contrôle selon IFRS 10 a conduit le Groupe à développer un cadre d'analyse de la gouvernance des entités avec qui le Groupe est en lien, en particulier lorsqu'il existe des situations de partenariat régies par un environnement contractuel large tel les statuts, les pactes d'actionnaires, etc. Il est également tenu compte des faits et circonstances.

Entités contrôlées exclusivement

Les filiales contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale. Tous les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les produits et les charges provenant de transactions internes et de dividendes sont éliminés. Toute modification de la part d'intérêt du Groupe dans une filiale qui n'entraîne pas une perte de contrôle est comptabilisée comme une transaction portant sur les capitaux

propres. Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, les actifs, passifs et capitaux propres de cette ancienne filiale sont décomptabilisés. Tout gain ou perte résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Toute participation conservée dans l'ancienne filiale est comptabilisée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle selon le mode de comptabilisation requis suivant IFRS 11 ou IAS 28 ou IAS 39.

Entités contrôlées conjointement

Suivant IFRS 11, les sociétés sont contrôlées conjointement lorsque les décisions importantes au titre des activités pertinentes requièrent le consentement unanime des associés ou partenaires. Le contrôle conjoint peut être exercé au travers d'une activité conjointe (commune) ou en co-entreprise (joint-venture). Suivant IFRS 11, l'activité conjointe se distingue de la joint-venture par l'existence ou non d'un droit direct détenu sur certains actifs ou des obligations directes sur certains passifs de l'entité quand la joint-venture confère un droit sur l'actif net de l'entité. S'il s'agit d'une activité conjointe, le Groupe enregistre dans ses comptes les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune. S'il s'agit d'une joint-venture, la participation du Groupe dans l'actif net de l'entité est enregistrée selon la méthode de la mise en équivalence décrite dans la norme IAS 28.

Entités sous influence notable

Conformément à IAS 28, la méthode de la mise en équivalence s'applique également à toutes les entreprises associées dans lesquelles la Société exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote détenus est supérieur ou égal à 20 %. Chaque participation, quel que soit le pourcentage de détention détenu, fait l'objet d'une analyse tenant compte des faits et circonstances pour déterminer si le Groupe exerce une influence notable.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation du Groupe dans l'entreprise associée est initialement comptabilisée au coût augmenté ou diminué des changements postérieurs à l'acquisition, dans la quote-part d'actif net de l'entreprise associée.

L'écart d'acquisition lié à une entreprise associée est inclus, s'il n'est pas déprécié, dans la valeur comptable de la participation. La quote-part de résultat de la période est présentée dans la ligne « Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence ». Au bilan, ces participations sont présentées sur la ligne « Titres mis en équivalence ». Les états financiers des entreprises associées sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère et des corrections sont apportées, le cas échéant, pour homogénéiser les méthodes comptables avec celles du Groupe.

La liste des entités consolidées ainsi que les méthodes employées est présentée au § 4.1. Certaines sociétés ne sont pas consolidées pour les raisons développées au § 4.2.

1.5. Corrections d'erreurs

A l'exception de la modification de présentation mentionnée en note 3.5 « Autres débiteurs », il n'a pas été procédé à des corrections d'erreurs au 30 juin 2017.

Note 2 – RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers intermédiaires en accord avec IAS 34 nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par l'équipe de direction. L'utilisation de ces estimations et hypothèses est susceptible d'avoir un impact sur les montants comptabilisés des actifs, passifs, produits et charges ainsi que des informations figurant dans l'annexe. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes portent en particulier sur les provisions pour risques, la détermination de la juste valeur de certains actifs tels que les droits de mouture et les titres disponibles à la vente et la détermination de la valeur recouvrable des actifs financiers et des créances clients. La réalité peut toutefois s'avérer différente de ces estimations si bien que les estimations retenues au 30 juin 2017 pourraient être sensiblement modifiées au 31 décembre 2017.

Note 3 – NOTES EXPLICATIVES

3.1. Droits de mouture

Les droits de mouture appartenant aux moulins du groupe sont valorisés sur la base de la valeur établie par FRANCEAGRIMER. La valeur transmise par l'organisme et servant de référence dans le cadre de l'arrêté des comptes arrêtés au 30 juin s'élève à 4,48 €/quintal, contre 4,65 €/quintal au 31 décembre 2016.

A titre d'information, une évolution de +/-0,1 €/quintal de la valeur des droits de mouture représente un impact de +/- 400 K€ du poste Droits de mouture et +/- 30 K€ sur la valeur des titres mis en équivalence.

3.2. Titres mis en équivalence

Ce poste concerne les sociétés suivantes :

- TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES
- FARINE TRANS OUEST
- LES MEULES DES FLANDRES
- SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE
- Pôle LES MOULINS PYRENEENS, incluant notamment les structures TOULOUSAIN DES FARINES et MINOTERIE MERCIER CAPLA ainsi qu'une nouvelle structure à compter du 1^{er} semestre 2017, la société FARINE TRANS SUD.

Les informations requises par IFRS 12 relatives à ces structures au 30 juin 2017 sont les suivantes :

Partenariats & entreprises associés	TMS	FTO	Les Meules Des Flandres	Société Malleries d'Alsace	Pôle Les Moulins Pyrénéens
% de contrôle et de droits de vote dans la société	50%	50%	33,33%	50%	50%
Mode de contrôle	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture
Mode de comptabilisation	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Activité	Logistique	Logistique	Production de farines biologiques	Malterie	Holding de structures meunières
Etablissement principal	BRETIGNYS/ORGE	CHAMPAGNE	VITRY EN ARTOIS	STRASBOURG	TOULOUSE
Dividendes reçus	- €	- €	- €	- €	- €
Valeurs des titres détenus	30 000 €	50 000 €	150 000 €	4 396 489 €	6 020 558 €
Valeurs des titres par MEE	430 469 €	187 226 €	- €	7 993 026 €	31 394 €
<u>Informations financières au 30/06/2017 (K€)</u>					
Actifs courants	1 975	2 149	201	10 486	13 747
Actifs non courants	133	information NS (1)	105	10 055	19 783
Passifs courants	(933)	(1 603)	(214)	(4 574)	(13 404)
Passifs non courants	information NS (1)	information NS (1)	(510)	(401)	(24 214)
Produits	2 292	2 877	316	17 501	17 723
Dotations aux amortissements	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	(387)	(379)
Résultat net des activités poursuivies	49	22	0	442	69
Résultat net des activités abandonnées	0	0	0	0	0
Autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0
Résultat global total	49	22	0	442	69
Trésorerie ou équivalent	46	82	information NS (2)	(245)	(2 323)
Produits d'intérêts	0	0	0	0	information NS (2)
Charges d'intérêts	0	0	0	information NS (2)	(151)
Charge ou produit d'impôt sur le résultat	information NS (2)	0	0	(735)	0
<u>Informations financières au 30/06/2016 (K€)</u>					
Actifs courants	2 190	2 013	240	12 616	12 820
Actifs non courants	information NS (1)	information NS (1)	118	9 114	10 463
Passifs courants	(1 245)	(1 597)	(306)	(4 489)	(12 953)
Passifs non courants	information NS (1)	information NS (1)	(452)	(1 170)	(24 606)
Produits	2 212	2 914	325	16 389	15 837
Dotations aux amortissements	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	(327)	(378)
Dépréciation s/créances export - Effet décision TC du 23/01/15					(9 910)
Résultat net des activités poursuivies	93	20	0	1 163	(4)
Résultat net des activités abandonnées	0	0	0	0	0
Autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0
Résultat global total	93	20	0	1 163	(4)
Trésorerie ou équivalent	113	261	information NS (2)	(1 020)	(2 210)
Produits d'intérêts	0	0	0	0	information NS (2)
Charges d'intérêts	information NS (2)	0	0	information NS (2)	(180)
Charge ou produit d'impôt sur le résultat	information NS (2)	0	0	(602)	0

NS (1) montant < 100 K€

NS (2) montant < 50 K€

Les résultats des structures LES MOULINS PYRENEENS et LES MEULES DES FLANDRES intègrent l'effet des plafonnements. Les engagements n'ont pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2016.

3.3. Autres actifs financiers

En K€	30.06.17	31.12.16	Variation
Prêts aux boulangers (Part à + 1an)	2 435	2 161	274
Comptes courants (1)	8 169	8 353	(185)
Titres disponibles à la vente	8 077	8 078	(1)
Créances garanties par SOFRACAL (1)	17 230	17 230	0
Autres immobilisations financières	1 119	920	200
Autres actifs financiers - Valeur brute	37 030	36 742	288
Dépréciation prêts aux boulangers	(56)	(68)	11
Dépréciation des comptes courants (1)	(7 450)	(7 450)	0
Dépréciation des créances garanties par SOFRACAL (1)	(9 981)	(9 981)	0
Dépréciation titres disponibles à la vente	(744)	(744)	0
Dépréciation autres immos fin.	(113)	(113)	0
Autres actifs financiers - Dépréciation	(18 344)	(18 355)	11
Actualisation créances garanties par SOFRACAL (1)	(597)	(597)	0
Effet actualisation créances	(597)	(597)	0
Autres actifs financiers - Valeur nette	18 089	17 790	299

(1) Cf à ce sujet la note relative au traitement des créances couvertes par la garantie SOFRACAL au point 3.4.

Titres disponibles à la vente

Les titres FINANCIERE NEUHAUSER et BOULANGERIE NEUHAUSER sont valorisés à la juste valeur. Cette juste valeur a été déterminée sur la base des derniers éléments financiers connus par le groupe GMS, après prise en compte d'une décote de minorité.

En K€	Valeur Historique des titres	Total revalorisations 1990 à 2016	Valeur en consolidation à fin 2016	Ecart de revalorisation 2017	Valorisation au 30/06/2017
NEUHAUSER FINANCIERE SA	4 097	863	4 960	-	4 960
BOULANGERIE NEUHAUSER	1 634	176	1 810	-	1 810
Total	5 731	1 039	6 770	-	6 770

Données financières 2016 concernant les filiales du groupe NEUHAUSER

En K€	Chiffre d'affaires	Résultat	Capitaux propres	% de détention
NEUHAUSER FINANCIERE SA (Comptes 30.06.16 - 12 mois)	29	- 14 183	104 559	8,75%
BOULANGERIE NEUHAUSER (Comptes 30.06.16 - 12 mois)	413 398	- 71 388	3 842	10,73%

3.4. Créances clients

en K€	Clients		30.06.17	31.12.16
	Courants	Non courants *		
Créances clients	41 115		41 115	38 710
Créances couvertes par des garanties		17 230	17 230	17 230
Total valeurs brutes	41 115	17 230	58 345	55 940
Dépréciations	(5 885)	(9 981)	(15 866)	(15 435)
Effet d'actualisation des créances export	0	(597)	(597)	(597)
Total valeurs nettes	35 230	6 652	41 882	39 908

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. A l'exception des créances couvertes par la garantie SOFRACAL, les créances libellées en devises non couvertes sont converties au taux de clôture. D'une manière générale, les contrats réalisés sur les marchés export sont libellés en euros, reportant au client importateur le risque devise sur les paiements effectués en dollars. A défaut, des ventes à terme sont conclues parallèlement à la signature des contrats de ventes de farines.

Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées individuellement en fonction du risque de non recouvrement encouru.

Traitement des créances export faisant l'objet de la garantie accordée par SOFRACAL – Prise en compte des effets de la décision du TC de Paris du 23 janvier 2015 :

Des créances vis-à-vis de clients africains représentant au bilan consolidé un encours de 17 230 K€ au 30 juin 2017 et dont le recouvrement est incertain bénéficient d'une garantie de la part de SOFRACAL, actionnaire majoritaire des GMS. Cette garantie a été

renouvelée par décision du Conseil de surveillance de SOFRACAL en date du 12 avril 2017. La garantie repose sur la cession des actions GMS détenues par SOFRACAL, laquelle pourra intervenir en cas de renonciation par la société METRO TRADING COMPANY (« MTC ») de son droit de préférence conféré par un protocole du 17 septembre 2007 (le « Protocole ») ou à défaut, à l'expiration de ce Protocole, le 3 septembre 2018.

Par décision du 23 janvier 2015, statuant sur la demande de MTC et de M. Bakri, le Tribunal de commerce de Paris avait jugé que la résiliation du Protocole par M. Leary en 2012 était inopérante et avait prononcé la caducité des promesses de ventes consenties aux sociétés ADVENS et G6M respectivement en 2012 et 2013. Ce jugement a été confirmé le 6 avril 2016 par la Cour d'appel de Paris. Le protocole du 14 septembre 2007 est par conséquent maintenu en vigueur. Monsieur Leary ne s'était pas pourvu en cassation. Néanmoins, il est rappelé que des négociations sont ouvertes depuis fin 2015 entre Messieurs Leary et Bakri afin de trouver une issue amiable aux litiges qui les opposent. Celles-ci, suspendues à l'évolution des actions de recouvrement engagées par ailleurs, permettraient si elles aboutissaient d'envisager une évolution plus rapide du projet de cession du groupe GMS par SOFRACAL et, partant, sur la mise en jeu de la garantie accordée par cette dernière.

- Analyse du risque sur le jeu de la garantie SOFRACAL

En dépit de l'incertitude quant à la date à laquelle SOFRACAL serait en mesure de céder les titres GMS qu'elle détient, résultant de l'existence du litige avec M. Bakri et de la décision du Tribunal de Commerce de Paris du 23 janvier 2015, le groupe avait arrêté ses comptes 2014 et 2015 sur la base de la solvabilité de SOFRACAL à hauteur de son engagement de garantie, compte tenu de la valeur des actifs de SOFRACAL, des lettres d'intention des sociétés ADVENS et G6M émises en 2015 qui réaffirmaient leur intérêt pour le rachat du groupe GMS, évoquant chacune des valeurs minimales pour le groupe GMS permettant la mise en œuvre de la garantie SOFRACAL, ainsi que des études préliminaires de valorisation menées par les banques d'affaires rencontrées par Messieurs Leary et Bakri dans le cadre du processus de cession du groupe.

Malgré l'absence d'information qui remettrait en cause cette analyse et ainsi la valeur de la garantie SOFRACAL (en l'absence notamment d'une remise en cause des volontés des groupes ADVENS et G6M de vouloir acquérir le groupe GMS ou de la valeur même du groupe GMS), le management avait néanmoins estimé que la décision du Tribunal de Commerce de Paris du 23 janvier 2015 confirmé en avril 2016 induisait une incertitude sur les modalités précises du jeu de la garantie SOFRACAL et qu'il semblait prudent de provisionner l'intégralité des créances dont la garantie repose sur la cession à réaliser d'actifs SOFRACAL.

Pour cette raison, il avait été procédé en 2016 à la dépréciation des créances portées directement par les sociétés intégrées globalement au sein du groupe (GMS MEUNERIE et GMS NEGOCE ALIMENTAIRE) pour un montant de 10,0 M€ ainsi qu'à la dépréciation à hauteur de 7,5 M€ des comptes courants détenus sur le pôle mis en équivalence LES MOULINS PYRENEENS (en particulier la sous-filiale TOULOUSAIN DES FARINES, qui elle-même porte des créances export également concernées par la garantie SOFRACAL et représentant 12,4 M€).

Les estimations de ces dépréciations prennent en compte la possibilité pour SOFRACAL de racheter les créances garanties par compensation avec les comptes courant qu'elle détient sur les structures du groupe GMS représentant à la date d'arrêté un montant total de 9,8 M€. SOFRACAL a renouvelé en date du 24 avril 2017 son engagement à les maintenir afin d'assurer le jeu de la garantie qu'elle a accordé à ses filiales.

Il est par ailleurs procédé à l'actualisation des créances concernées par la garantie SOFRACAL au taux de 2%, en considérant le terme du protocole 2007, à savoir fin 2018, comme échéance la plus probable au jeu de la garantie SOFRACAL.

Ces créances et comptes courants ainsi que les dépréciations afférentes figurent au poste « autres actifs financiers » du bilan consolidé.

Affacturation des créances clients

Le montant de la dette liée aux contrats d'affacturation sur les principales structures meunières du groupe représente un montant total d'environ 17.174 K€ au 30 juin 2017 contre 18.200 K€ au 31 décembre 2016. Pour l'ensemble des structures, il s'agit d'un affacturation avec subrogation, le groupe conservant le risque de recouvrement.

3.5. Autres débiteurs

En K€	30.06.17	31.12.16	Variation
Prêts aux boulangers (Part à - 1an)	4 673	4 945	(272)
Compte courant	0	1 052	(1 052)
Créances fiscales et sociales	4 372	4 501	(129)
Charges constatées d'avance	796	763	33
Avances & acomptes sur commandes	198	17	181
Autres débiteurs - Valeur brute	10 039	11 278	(1 238)
Dépréciation prêts aux boulangers	(3 497)	(3 330)	(167)
Dépréciation - autres débiteurs	(130)	(130)	0
Autres débiteurs - Valeur nette	6 412	7 818	(1 406)

Un montant de 1 052 K€ a été reclassé dans les données comparatives au 31 décembre 2016 depuis la rubrique « Créances fiscales et sociales » vers la rubrique « Comptes courants », correspondant à une créance détenue sur une entité mise en équivalence, intégralement remboursée au cours du premier semestre 2017.

3.6. Emprunts et dettes financières

En K€	30.06.17	Dont à -1an	Dont de 1 à 5ans	Dont à +5ans	31.12.16	Variation
Crédit syndiqué (GMST et SMDP)	15 329	4 050	11 279	0	17 354	(2 025)
Dettes sur affacturage	17 175	17 175	0	0	18 200	(1 025)
Emprunts bancaires avec covenants	548	260	288	0	691	(143)
Autres emprunts bancaires	4 523	2 211	2 262	50	5 867	(1 344)
Location financement	481	66	416	0	519	(38)
Concours bancaires	3 995	3 995	0	0	4 608	(613)
Emprunts et dettes financières	42 051	27 756	14 245	50	47 239	(5 188)

Crédit syndiqué (GMST et SMDP)

Un crédit syndiqué a été signé en octobre 2013 pour une valeur de 31 740 K€ pour GMST et 2 450 K€ pour SMDP. Le taux d'intérêts est Euribor 1 mois + 2,30 de marge.

Le prêt syndiqué GMST est remboursable sur 60 mensualités de 283 K€ ainsi qu'une mensualité in fine de 10.552 K€.

Le prêt syndiqué SMDP bénéficiait d'une franchise de remboursement jusqu'au 31 décembre 2014. Son remboursement du prêt a débuté en janvier 2015, organisé sur 45 mois (44 mensualités de 54 K€ chacune et une mensualité de 52 K€).

Garanties accordées aux établissements bancaires dans le cadre du reprofilage de l'endettement du groupe sont les suivantes :

- nantissement des titres détenus dans la société GMS Alimentaire ;
- nantissement des titres détenus dans la société RHEINTAL MUHLEN ;
- nantissement des titres détenus dans la société NEUHAUSER FINANCIERE ;
- nantissement des titres détenus dans la société BOULANGERIE NEUHAUSER.

Dettes sur affacturage

La diminution du niveau de financement par le biais de l'affacturage observée entre le 31 décembre 2016 et l'arrêté au 30 juin 2017 est liée aux dates auxquelles les dernières balances ont été cédées sur les périodes considérées (respectivement les 30 décembre et 23 Juin 2017).

Globalement, le niveau moyen de l'engagement auprès du factor reste comparable à celui observé à fin décembre, soit environ 21 M€.

Emprunts bancaires avec covenants

L'accord conclu en octobre 2013 par le groupe GMS et ses partenaires bancaires organisait le refinancement court terme (CT) et moyen terme (MT) du Groupe (principalement émission d'un crédit syndiqué, gel provisoire de remboursement des dettes MT).

Dans le cadre de cet accord, au-delà du blocage de remboursement sur un an des dettes MT, les partenaires bancaires signataires du protocole (dont Palatine) se sont accordés à ne pas appliquer les clauses de covenant. De ce fait, les dettes liées restent classées au bilan selon leur échéance contractuelle.

3.7. Provisions pour risques et charges

En K€	31.12.16	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Autres variations	30.06.17
Provisions pour indemnités de fin de carrière	2 219	24	(119)	0	0	2 124
Autres provisions non courantes	3 665	25	(92)	0	0	3 598
Provisions pour risques	5 884	49	(211)	0	0	5 722

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe, résultat d'événements passés, dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être raisonnablement évalué. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision. Au cas où la perte ou le passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Par un arrêt rendu le 20 novembre 2014, la Cour d'appel de Paris avait partiellement réformé la décision de l'Autorité de la concurrence du 13 mars 2012, et considéré que les griefs n° 2 et 3, concernant FRANCE FARINE et BACH MUHLE, n'étaient pas établis. La Cour d'appel avait en conséquence annulé la sanction pécuniaire de 18 930 K€ prononcée au titre de ces griefs.

Statuant le 8 novembre 2016, la Cour de cassation a fait partiellement droit aux arguments de l'Autorité de la Concurrence et a ainsi :

- confirmé les sanctions prononcées au titre du grief n° 1. Le montant de 9 890 K€ mis à la charge de GMS à ce titre est donc désormais définitif et a été réglé par la société au cours de l'exercice 2016.

- cassé la décision de relaxe concernant les griefs n° 2 et 3, au motif que la Cour d'appel n'avait pas « vérifié si la création et le mode de fonctionnement de ces structures de commercialisation commune [France FARINE et BACH MUHLE] n'excédaient pas ce qui était strictement nécessaire à la pénétration et au maintien des entreprises sur ces marchés ».

C'est une insuffisance de motivation et non une erreur de droit qui a été sanctionnée par la Cour de cassation. En effet, la Cour d'appel avait beaucoup insisté dans les motifs de son arrêt sur les éléments de contexte qui avaient conduit à la création de structures communes de commercialisation, sans véritablement se justifier sur le fait que ces structures étaient strictement nécessaires à la pénétration et au maintien des entreprises sur les marchés.

Devant la juridiction de renvoi, GMS plaidera à nouveau l'annulation des griefs n° 2 et 3 en s'attachant à démontrer qu'elle n'aurait pas pu accéder au marché de la grande distribution sans FRANCE FARINE et BACH MUHLE. Subsidièrement, les nombreux arguments relatifs au contexte et aux raisons pour lesquelles ces structures communes ont été créées, relevés par la Cour d'appel dans sa décision du 20 novembre 2014, seront mis en avant afin d'obtenir gain de cause. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2016 au titre du risque des griefs 2 et 3, la société considérant que la sanction de 18,93 M€ est constitutive d'un passif éventuel.

En l'absence d'évolutions à la date d'arrêt des comptes semestriels, la position retenue au 31 décembre 2016 a été maintenue.

Autres provisions

Des provisions représentant un montant total de 3.5 M€ ont été comptabilisées au 31 décembre 2016 afin de couvrir des risques en lien avec des marchés. En l'absence d'évolution à la date d'arrêt des comptes semestriels, la position retenue au 31 décembre 2016 a été maintenue.

3.8. Autres Passifs non courants

En K€	30.06.17	31.12.16	Variation
Compte courant SOFRACAL	9 805	9 777	28
Dettes diverses	2 906	2 763	143
Autres passifs non courants	12 711	12 540	171

3.9. Autres Passifs courants

En K€	30.06.17	31.12.16	Variation
Dette de put sur intérêts minoritaires Brochet (1)	4 190	4 152	38
Dettes fiscales et sociales	7 534	5 743	1 792
Autres comptes courants	237	128	109
Autres créditeurs	1 683	1 562	121
Autres Passifs courants	13 645	11 584	2 060

- (1) Au regard du put et du call croisé conclu avec M. Brochet (protocole de cession d'actions du 21 octobre 2010), une dette de put vis-à-vis de Monsieur Brochet a été comptabilisée dans les comptes consolidés. La promesse unilatérale d'acquisition était exerçable sur option de M. Brochet à hauteur du solde d'actions restantes entre le 1er septembre 2014 au 31 mars 2015. Monsieur Brochet a exercé son option par courrier en date du 24 mars 2015. Les modalités et échéanciers relatifs à cette opération sont en cours de négociation.

3.10. Dotations aux amortissements et aux provisions

En K€	30.06.17	30.06.16
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 191	3 394
Dont dotations aux amortissements :	1 770	1 831
Dont dotations aux provisions :	1 421	1 564
* dont sur engagements de retraite	114	27
* dont sur créances clients	1 308	1 536

3.11. Produits et charges non courants

En K€	30.06.17	30.06.16	Variation
Produit cession immobilisations	39	9 661	(9 622)
Divers	131	20	110
Produits opérationnels non courants	169	9 681	(9 511)
VNC immob. cédée	(3)	(74)	71
Sanctions & pénalités divers	(35)	(6 572)	6 537
Divers	(35)	(7)	(28)
Charges opérationnels non courantes	(73)	(6 654)	6 581
Autres produits et charges opérationnels non courants	97	3 027	(2 931)

Les produits non courants intégraient en 2016 le produit de la cession de l'immeuble situé Avenue d'Iéna à PARIS.

Les « sanctions & pénalités » intégraient en 2016 les charges constatées au titre des litiges ADLC sous déduction des montants déjà versés à fin juin 2016.

3.12. Impôts différés

L'analyse de la situation fiscale du groupe, à la lumière des perspectives envisagées sur les années 2017 et 2018, avait permis d'activer des déficits fiscaux à hauteur de 3.8 M€ en base au 31 décembre 2016 et un produit d'impôt différé de 1,3 M€.

L'analyse de cette situation, actualisée au 30 juin 2017, permet de maintenir ce niveau d'activation.

3.13. Engagements hors bilan

Il n'a pas été souscrit de nouvel engagement significatif au cours du 1^{er} semestre 2017 à l'exception d'engagements fermes pris sur commandes d'immobilisations pour un montant de 1 381 K€.

4.1. Liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont présentes dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2017 :

Entreprise détenue	Siège	N° SIREN	Intérêt groupe	Intégration	Contrôle	Méthode (*)
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	Strasbourg (67)	552 095 598	100,0%	100,0%	100,0%	IG
EUREXPAN	Strasbourg (67)	582 053 377	98,9%	100,0%	98,9%	IG
FARINVEST	Strasbourg (67)	493 754 782	70,0%	100,0%	70,0%	IG
GMS MEUNERIE	Strasbourg (67)	428 176 572	100,0%	100,0%	100,0%	IG
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	Strasbourg (67)	420 945 701	95,1%	100,0%	95,1%	IG
GMS ALIMENTAIRE	Strasbourg (67)	420 946 931	100,0%	100,0%	100,0%	IG
GRANDS MOULINS AUBRY	Toul (54)	331 901 520	100,0%	100,0%	100,0%	IG
RHEINTAL MÜHLE Gmbh	Stutensee (Allemagne)		100,0%	100,0%	100,0%	IG
MÜHLENWERKE Gbr	Stutensee (Allemagne)		100,0%	100,0%	100,0%	IG
REISS-MÜHLE Gmbh	Lörrach (Allemagne)		100,0%	100,0%	100,0%	IG
SCI PORT DU RHIN	Strasbourg (67)	778 842 179	100,0%	100,0%	100,0%	IG
SOCIETE MALTERIES D'ALSACE	Strasbourg (67)	348 350 257	50,0%	50,0%	50,0%	MEE
LES MEULES DES FLANDRES	Vitry en Artois (62)	504 718 529	33,3%	33,3%	33,3%	MEE
S.M.D. PARTICIPATIONS	Chambly (60)	421 095 076	67,0%	100,0%	67,0%	IG
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	Champagné (72)	326 152 337	67,0%	100,0%	100,0%	IG
LA FOURNEE DU BOULANGER	Champagné (72)	517 911 343	67,0%	100,0%	100,0%	IG
FARINES TRANS OUEST	Champagné (72)	522 895 648	33,5%	50,0%	50,0%	MEE
MOULINS DELIGNE	Chambly (60)	695 680 249	67,0%	100,0%	100,0%	IG
TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES	Bretigny sur Orge (91)	481 485 464	33,5%	50,0%	50,0%	MEE
DBP ILE DE FRANCE	Bretigny sur Orge (91)	521 192 302	53,6%	100,0%	80,0%	IG
SCI AVENIR	Chambly (60)	420 967 234	67,0%	100,0%	100,0%	IG
MOULINS BROCHET	Martigné Ferchaud (35)	343 087 565	67,0%	100,0%	100,0%	IG
SCI LA FORGE	Martigné Ferchaud (35)	352 529 614	67,0%	100,0%	100,0%	IG
SCI LES BELLES OUVRIERES	Clermont Créans (72)	333 613 370	67,0%	100,0%	100,0%	IG
MINOTERIE ESTAGER	Egletons (19)	308 428 606	67,0%	100,0%	100,0%	IG
LES MOULINS PYRENEENS (1)	Saverdun (09)	493 077 937	33,5%	50,0%	50,0%	MEE

(1) Filiales de la société LES MOULINS PYRENEENS	Siège	N° SIREN	Intérêt groupe	Intégration	Contrôle	Méthode (*)
MINOTERIE MERCIER CAPLA	Saverdun (09)	936 080 332	28,1%	50,0%	83,9%	MEE
LA TOULOUSAIN DES FARINES	Sallèles d'Aude (11)	398 300 285	33,5%	50,0%	100,0%	MEE
BOULANGERIE DU MOULIN	Narbonne (11)	384 110 870	33,5%	50,0%	100,0%	MEE
MOULIN DE LA COTE DES ROSES	Narbonne (11)	477 831 416	33,5%	50,0%	100,0%	MEE
FARINE TRANS SUD	Sallèles d'Aude (11)	820 003 630	16,8%	50,0%	50,0%	MEE

(*) I.G. : Intégration globale - MEE : Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation reste inchangé par rapport au 31 décembre 2016.

4.2. Liste des sociétés non comprises dans le périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2017 car elles ne représentent qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle de l'ensemble consolidé.

- S.A. SOFRACAL ayant son siège social 1, place Henry Levy 67000 STRASBOURG détenue à hauteur de 13,79 % par la S.A. EUREXPAN Cette société est également exclue du périmètre de consolidation en raison de l'absence de contrôle exercé par le groupe, SOFRACAL étant détenue à plus de 80% par une autre entité.
- SOCIETE IMMOBILIERE DU SUD ayant son siège social 1, place Henry Levy 67000 STRASBOURG détenue à hauteur de 50% par la S.A. GRANDS MOULINS DE STRASBOURG.

Des filiales en phase de liquidation, parmi lesquelles certaines sont localisées à l'étranger, sont exclues du périmètre de consolidation.

5.1 Accord obtenu avec la DCST dans le cadre du litige avec l’Autorité de la Concurrence

Dans l’attente de la décision finale sur la question des griefs 2 et 3 dans le cadre du litige qui oppose les principaux meuniers français à l’Autorité de la Concurrence (cf. à ce sujet la note 3.7), un accord a été conclu avec la Direction des créances spéciales du trésor en janvier 2017 qui prévoit un règlement de 25 K€ tous les deux mois à compter du 17 février 2017.

Cet échéancier provisoire est mis en place jusqu’à la décision de la Cour d’Appel attendu en 2018.

5.2 Evènements postérieurs

Aucun événement postérieur significatif n’est à signaler à la date d’arrêté des comptes semestriels.

Note 6 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

En K€	Actionnaires	Sociétés mises en équivalence	Filiales non consolidées	Entreprises associées	Total
Charges					
- Achats mat. 1ères & march.	-	2 210	-	-	2 210
- Autres charges externes	560	3 052	-	-	3 612
- Charges financières	28	-	-	-	28
Produits					
- Ventes de produits finis	-	138	-	-	138
- Prestations de service	-	56	-	-	56
- Produits financiers	2	31	-	-	32
Créances					
- Clients	-	2 290	-	29 664	31 954
- Comptes courants	588	7 974	-	-	8 562
Dettes					
- Fournisseurs	239	5 650	-	-	5 889
- Comptes courants	9 805	-	100	-	9 905

Il s'agit des parties liées suivantes :

- SOFRACAL S.A.
- M. Bertrand LEARY
- GROUPE BAKRI
- SCI SOCIETE IMMOBILIERE DU SUD
- Sociétés mises en équivalence
 - FARINES TRANS OUEST
 - LES MEULES DES FLANDRES
 - SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE
 - TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES
 - POLE LES MOULINS PYRENEENS

Malgré de bonnes perspectives commerciales, l'activité meunière du groupe se voit impacter par la qualité des blés de la récolte 2016 utilisés à compter du dernier trimestre 2016.

La piètre qualité des blés de la campagne 2016 s'est traduite pour les moulins par des pertes en termes de taux de rendement pouvant aller de 1 à 4 points sur certains sites ; leur importance dépendant essentiellement de la localisation des sites de production, les moulins situés au sud de la France n'étant que très peu impactés par le phénomène.

Cet évènement explique l'essentiel de la contre-performance des principaux moulins du groupe. Ses effets impactent la rentabilité du groupe jusqu'en juillet-août 2017, compte tenu de l'utilisation progressive des blés nouvelle campagne.

La campagne 2017 de bien meilleure qualité permet d'envisager un retour à l'équilibre sur le quatrième trimestre 2017.

7.1. Bilan par secteur géographique

RUBRIQUES	TOTAL		FRANCE		ALLEMAGNE	
	30.06.17	31.12.16	30.06.17	31.12.16	30.06.17	31.12.16
BILAN ACTIF						
ECART D'ACQUISITION	-	-	875	875	-	875
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles	25 249	25 904	23 923	24 575	1 326	1 329
Immobilisations corporelles	18 819	18 952	15 076	15 072	3 743	3 880
Immeubles de placement	95	95	95	95	-	-
Participations comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	8 611	8 307	8 611	8 307	-	-
Autres actifs financiers	18 089	17 791	18 085	17 790	5	1
Impôts différés actif	6 094	5 901	5 950	5 759	145	142
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	76 957	76 951	71 739	71 599	5 218	5 352
ACTIFS COURANTS						
Stocks	11 739	12 367	10 314	10 584	1 425	1 783
Clients	35 230	32 659	31 853	28 536	3 377	4 123
Autres débiteurs	6 412	7 818	5 385	6 581	1 027	1 237
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 033	4 919	3 740	4 608	294	311
TOTAL ACTIFS COURANTS	57 414	57 763	51 292	50 309	6 122	7 454
TOTAL DES ACTIFS	134 371	134 714	123 906	122 783	10 465	11 931
BILAN PASSIF						
PASSIFS NON COURANTS						
Emprunts & dettes financières (Part à + 1 an)	14 294	17 299	13 955	16 977	339	321
Provision pour pension et avantages assimilés	2 125	2 220	2 125	2 220	-	-
Autres provisions	3 599	3 665	3 238	3 305	360	360
Impôts différés passif	2 080	2 017	1 963	1 912	117	104
Autres passifs non courants	12 711	12 540	12 711	12 540	-	-
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	34 808	37 740	33 991	36 954	816	786
PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs	31 012	25 887	28 607	23 940	2 405	1 947
Emprunts & dettes financières (Part à - 1 an)	27 757	29 941	27 678	29 790	79	151
Autres passifs courants	13 644	11 584	12 791	10 710	853	874
TOTAL PASSIFS COURANTS	72 413	67 413	69 076	64 440	3 337	2 973
TOTAL DES PASSIFS	107 220	105 153	103 067	101 395	4 153	3 759

7.2. Résultat par secteur géographique

En milliers d'euros	TOTAL GENERAL		FRANCE		ALLEMAGNE	
	30.06.17	30.06.16	30.06.17	30.06.16	30.06.17	30.06.16
Chiffre d'affaires	105 419	104 911	88 457	86 654	16 962	18 257
Autres produits de l'activité	0	0	0	0	0	0
Total produits	105 419	104 911	88 457	86 654	16 962	18 257
<i>Evolution N / N-1</i>	<i>0,48%</i>		<i>2,08%</i>		<i>-7,09%</i>	
Achats consommés	(70 235)	(67 557)	(57 887)	(54 487)	(12 348)	(13 069)
Variation de stocks produits finis & en cours de production	(480)	1 009	(474)	887	(5)	121
Charges du personnel	(10 000)	(9 950)	(8 498)	(8 465)	(1 502)	(1 485)
Charges externes	(20 582)	(22 110)	(17 973)	(19 628)	(2 609)	(2 482)
Impôts et taxes	(3 085)	(2 974)	(3 069)	(2 881)	(16)	(93)
Dotations aux amortissements	(1 770)	(1 831)	(1 451)	(1 619)	(319)	(212)
Dotations aux provisions	(1 421)	(1 564)	(1 420)	(1 564)	(2)	0
Autres produits et charges d'exploitation	1 127	1 153	1 184	1 312	(58)	(158)
Résultat opérationnel courant	(1 028)	1 087	(1 131)	208	104	879
<i>Evolution N / N-1</i>	<i>-194,51%</i>		<i>-643,15%</i>		<i>-88,21%</i>	
Autres produits opérationnels	169	9 681	157	9 680	12	1
Dépréciation s/créances export - Effet décision TC du 23/1/15	0	(9 530)	0	(9 530)	0	0
Autres charges opérationnelles	(73)	(6 654)	(73)	(6 654)	(0)	0
Résultat opérationnel	(931)	(5 416)	(1 047)	(6 295)	116	880
<i>Evolution N / N-1</i>	<i>82,81%</i>		<i>83,37%</i>		<i>-86,83%</i>	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	78	103	77	103	1	0
Coût de l'endettement financier brut	(928)	(1 051)	(805)	(927)	(124)	(124)
Coût de l'endettement financier net	(850)	(948)	(728)	(824)	(122)	(124)
<i>Evolution N / N-1</i>	<i>10,30%</i>		<i>11,69%</i>		<i>1,03%</i>	
Dépréciation sur compte courant - Effet décision TC du 23/1/15	0	(7 390)	0	(7 390)	0	0
Autres produits financiers	172	1 577	169	1 575	3	2
Autres charges financières	(555)	(1 132)	(555)	(1 132)	(0)	0
Charge d'impôts	75	(3 192)	75	(3 067)	0	(126)
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	292	636	292	636	0	0
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	(1 797)	(15 864)	(1 794)	(16 497)	(3)	632
Résultat net d'impôt activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0	0	0	0
Résultat net	(1 797)	(15 864)	(1 794)	(16 497)	(3)	632
<i>Evolution N / N-1</i>	<i>88,67%</i>		<i>89,13%</i>		<i>100,48%</i>	
Part du groupe	(1 552)	(14 323)	(1 549)	(14 955)	(3)	632
Intérêts minoritaires	(244)	(1 541)	(244)	(1 541)	0	0
Résultat par action	- 18,51 €		- 18,48 €		- 0,04 €	

7.3 Bilan par secteur d'activité

RUBRIQUES	TOTAL		MEUNERIE		MALTERIE		DAKATINE		NEGOCE		HOLDING		IMMOBILIER	
	30.06.17	31.12.16	30.06.17	31.12.16	30.06.17	31.12.16	30.06.17	31.12.16	30.06.17	31.12.16	30.06.17	31.12.16	30.06.17	31.12.16
BILAN ACTIF														
ECART D'ACQUISITION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIFS NON COURANTS														
Immobilisations incorporelles	25 249	25 904	25 248	25 903	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	18 819	18 952	18 649	18 778	-	-	142	146	28	28	-	-	-	-
Immeubles de placement	95	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	95
Participations comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	8 611	8 307	618	488	7 993	7 756	-	-	-	-	-	64	-	-
Autres actifs financiers	18 089	17 791	9 327	9 042	-	-	9	9	626	626	8 127	8 113	0	0
Impôts différés actif	6 094	5 901	5 191	5 101	-	-	-	-	432	432	471	368	-	-
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	76 957	76 951	59 033	59 313	7 993	7 756	151	155	1 087	1 087	8 598	8 545	95	95
ACTIFS COURANTS														
Stocks	11 739	12 367	11 222	11 749	-	-	479	567	37	51	-	-	-	-
Clients	35 230	32 659	32 998	30 829	-	-	1 781	1 383	32	25	418	421	-	-
Autres débiteurs	6 412	7 818	5 146	5 691	-	-	78	91	21	7	1 166	2 028	1	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 033	4 919	3 439	4 196	-	-	164	422	32	60	398	233	-	9
TOTAL ACTIFS COURANTS	57 414	57 763	52 806	52 465	-	-	2 502	2 463	123	143	1 982	2 682	1	10
TOTAL DES ACTIFS	134 371	134 714	111 840	111 778	7 993	7 756	2 654	2 618	1 209	1 230	10 580	11 226	96	105
BILAN PASSIF														
PASSIFS NON COURANTS														
Emprunts & dettes financières (Part à + 1 an)	14 294	17 299	1 054	1 273	-	-	-	-	-	-	13 240	16 025	-	-
Provision pour pension et avantages assimilés	2 125	2 220	2 067	2 160	-	-	58	60	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	3 599	3 665	807	824	-	-	-	-	611	611	2 180	2 230	-	-
Impôts différés passif	2 080	2 017	1 948	1 877	-	-	-	-	-	-	132	140	-	-
Autres passifs non courants	12 711	12 540	2 906	2 763	-	-	-	-	-	-	9 805	9 777	-	-
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	34 808	37 740	8 782	8 896	-	-	58	60	611	611	25 356	28 173	-	-
PASSIFS COURANTS														
Fournisseurs	31 012	25 887	30 536	25 202	-	-	446	630	29	55	-	-	-	-
Emprunts & dettes financières (Part à - 1 an)	27 757	29 941	18 051	20 441	-	-	1 325	859	0	0	8 381	8 641	-	-
Autres passifs courants	13 644	11 584	9 082	7 022	-	-	326	374	46	36	4 190	4 152	-	-
TOTAL PASSIFS COURANTS	72 413	67 413	57 669	52 665	-	-	2 097	1 864	75	92	12 571	12 793	-	-
TOTAL DES PASSIFS	107 220	105 153	66 451	61 561	-	-	2 155	1 924	687	703	37 927	40 966	-	-

7.4 Compte de résultat par secteur d'activité

En milliers d'€uros	TOTAL GENERAL		MEUNERIE		MALTERIE		DAKATINE		NEGOCE		HOLDING		IMMOBILIER	
	30.06.17	30.06.16	30.06.17	30.06.16	30.06.17	30.06.16	30.06.17	30.06.16	30.06.17	30.06.16	30.06.17	30.06.16	30.06.17	30.06.16
Chiffre d'affaires	105 419	104 911	102 053	101 637	0	0	3 276	3 205	59	62	30	2	0	5
Autres produits de l'activité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total produits	105 419	104 911	102 053	101 637	0	0	3 276	3 205	59	62	30	2	0	5
Evolution N / N-1	0,48%		0,41%		0,00%		2,21%		-4,69%		1611,66%		-100,00%	
Achats consommés	(70 235)	(67 557)	(68 451)	(65 864)	0	0	(1 750)	(1 660)	(34)	(33)	0	0	0	0
Variation de stocks produits finis & en cours de production	(480)	1 009	(400)	897	0	0	(79)	112	0	0	0	0	0	0
Charges du personnel	(10 000)	(9 950)	(9 725)	(9 711)	0	0	(275)	(239)	0	0	0	0	0	0
Charges externes	(20 582)	(22 110)	(20 008)	(21 512)	0	0	(564)	(586)	(10)	(12)	0	0	(0)	(0)
Impôts et taxes	(3 085)	(2 974)	(3 068)	(2 943)	0	0	(16)	(30)	(1)	(1)	0	0	0	(1)
Dotations aux amortissements	(1 770)	(1 831)	(1 750)	(1 578)	0	0	(19)	(253)	0	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions	(1 421)	(1 564)	(1 241)	(1 562)	0	0	(122)	(2)	0	0	(58)	0	0	0
Autres produits et charges d'exploitation	1 127	1 153	847	675	0	0	108	(6)	(0)	499	173	(14)	0	0
Résultat opérationnel courant	(1 028)	1 087	(1 743)	40	0	0	558	540	13	515	145	(13)	(0)	4
Evolution N / N-1	-194,51%		-4422,84%		0,00%		3,27%		-97,41%		1252,68%		-100,28%	
Autres produits opérationnels	169	9 681	66	(30)	0	0	0	0	0	0	103	9 711	0	0
Dépréciation s/créances export - Effet décision TC du 23/1/15	0	(9 530)	0	(8 204)	0	0	0	0	0	(1 326)	0	0	0	0
Autres charges opérationnelles	(73)	(6 654)	(68)	(62)	0	0	0	(12)	0	0	(4)	(6 579)	0	0
Résultat opérationnel	(931)	(5 416)	(1 745)	(8 257)	0	0	558	528	13	(810)	243	3 120	(0)	4
Evolution N / N-1	82,81%		78,86%		0,00%		5,70%		-101,65%		-92,20%		-100,28%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	78	103	45	55	0	0	0	0	2	0	31	48	0	0
Coût de l'endettement financier brut	(928)	(1 051)	(501)	(786)	0	0	(38)	(36)	0	0	(390)	(229)	0	0
Coût de l'endettement financier net	(850)	(948)	(455)	(731)	0	0	(38)	(36)	2	0	(359)	(181)	0	0
Evolution N / N-1	10,30%		37,68%		0,00%		-5,12%		0,00%		-98,10%		0,00%	
Dépréciation sur compte courant - Effet décision TC du 23/1/15	0	(7 390)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(7 390)	0	0
Autres produits financiers	172	1 577	172	805	0	0	0	0	0	2	0	771	0	0
Autres charges financières	(555)	(1 132)	(554)	(1 132)	0	0	(0)	(0)	0	0	(1)	(0)	0	0
Charge d'impôts	75	(3 192)	(104)	195	0	0	(48)	(101)	0	(167)	227	(3 119)	0	(0)
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	292	636	2	72	221	581	0	0	0	0	69	(18)	0	0
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	(1 797)	(15 864)	(2 685)	(9 047)	221	581	472	391	15	(976)	181	(6 817)	(0)	4
Résultat net d'impôt activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net	(1 797)	(15 864)	(2 685)	(9 047)	221	581	472	391	15	(976)	181	(6 817)	(0)	4
Evolution N / N-1	88,67%		70,32%		-62,02%		20,71%		101,54%		102,65%		-100,29%	
Part du groupe	(1 552)	(14 323)	(2 404)	(14 525)	221	581	472	(133)	15	(956)	144	706	(0)	4
Intérêts minoritaires	(244)	(1 541)	(281)	5 478	(0)	(0)	0	523	(0)	(19)	37	(7 523)	0	0
Résultat par action	- 18,51 €	- 170,78 €	- 28,66 €	-173,19 €	2,63 €	6,93 €	5,62 €	- 1,58 €	0,18 €	- 11,40 €	1,71 €	8,41 €	- 0,00 €	0,05 €